



**HAL**  
open science

# Une immigration pour la terre : les Italiens dans les campagnes du Midi de la France

Laure Teulières

► **To cite this version:**

Laure Teulières. Une immigration pour la terre : les Italiens dans les campagnes du Midi de la France. Codrul Cosminului, 2008, 14, pp.157-168. hal-00952093

**HAL Id: hal-00952093**

**<https://univ-tlse2.hal.science/hal-00952093v1>**

Submitted on 22 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## UNE IMMIGRATION POUR LA TERRE: LES ITALIENS DANS LES CAMPAGNES DU MIDI DE LA FRANCE

Laure Teulières  
Université de Toulouse (France) - FRAMESPA

*Rezumat : Articolul tratează fenomenul imigrației forței de muncă din nordul Italiei (regiunile Veneția, Friuli, Lombardia și Piemont) în sudul Franței, în special în departamentele Gers, Haute-Garonne Tarn- et Garonne, Lot et Garonne. Imigrația în cauză a fost facilitată de declinul populației franceze din aceste regiuni, între 1851-1921 populația franceză de aici diminuându-se cu aproximativ o treime. Procesul în cauză a continuat până în anii 1926-1927, fiind stopat de către regimul fascist italian. Sursele principale de informație ale acestui articol sunt reprezentate de articole de presă din perioada 1923-1927 și de documente de arhivă.*

Au début des années vingt, l'émigration italienne gagne une destination nouvelle quand des familles du nord de la Péninsule partent s'installer dans les campagnes du sud-ouest de la France. Ces migrants originaires des territoires de Vénétie, du Frioul, de Lombardie ou du Piémont trouvent à s'employer dans l'agriculture. Certains acquièrent dès leur arrivée un domaine, d'autres se placent comme ouvriers agricoles, la plupart deviennent exploitants en fermage ou en métayage. Leur nombre va croissant jusqu'au coup d'arrêt à l'émigration voulu par le gouvernement fasciste en 1926-1927. Plus de 40 000 immigrants se sont alors déjà implantés, en l'espace de quelques années seulement, dans une vaste zone couvrant le bassin de la Garonne. Le flux se poursuivra néanmoins par la suite de l'entre-deux-guerres, de façon plus modérée du fait des obstacles mis au départ.

L'ampleur et la rapidité d'une tel transfert de population imposent de comprendre ce qui a pu le rendre possible, voire nécessaire, dans le pays d'accueil. Le mouvement obéit en effet à une logique propre et s'amorce dans un contexte bien particulier. Si cette configuration marque sa genèse, elle détermine aussi, dans la durée, les conditions de l'insertion de la population immigrée et de son devenir ultérieur. Dans le cadre de la présentation faite ici, il s'agit de montrer surtout comment cette immigration, destinée à la terre, a été conçue d'emblée comme un recours pouvant remédier à quelques-unes des plus graves difficultés auxquelles la société du Midi de la France se trouvait confrontée.

A l'origine, il y a bien sûr la situation démographique de cet espace méridional frappé de dépeuplement. C'est l'aboutissement d'une tendance longue, à l'oeuvre depuis une centaine d'année, accélérée encore à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour donner un ordre de grandeur, la population du sud-ouest français<sup>1</sup> a diminué d'environ un tiers entre les recensements de 1851 et de 1921. Ce résultat est dû au

ralentissement progressif de l'accroissement naturel, causé lui-même par la limitation volontaire de la procréation. Le taux de natalité est devenu très faible tout comme l'indice de fécondité (en moyenne 1,7 enfants par femme au début des années 1920)<sup>2</sup>, insuffisants donc à assurer le renouvellement des générations. Dans les cantons<sup>3</sup> les plus atteints, le nombre de décès l'emporte désormais sur celui des naissances. A cette tendance de longue durée s'ajoute les conséquences meurtrières de la Première Guerre mondiale qui vient de s'achever. A l'échelle nationale, le nombre de disparus s'élève à plus d'1 467 500. A quoi il faut encore additionner environ 1 916 000 blessés invalides<sup>4</sup>, sans parler du retard des naissances pendant le temps de la mobilisation. Mais la guerre n'est pas la cause première. Elle ne fait qu'accroître la décroissance que connaît la région, comme un facteur de baisse supplémentaire confortant un mouvement de fond qui vient de plus longtemps.

Parmi les départements frappés de plein fouet par la dépopulation, le Gers, le Lot-et-Garonne, le Lot et le Tarn-et-Garonne perdent en soixante-dix ans entre 30 et 40 % de leurs habitants. Ce déficit est encore accusé dans certains de leurs cantons ruraux : pour les plus touchés, la population se trouve réduite en 1921 de près de la moitié par rapport à ce qu'elle représentait en 1851. Sauf exception, les villes et les bourgs eux-mêmes stagnent, voire s'étiolent lentement, en n'échappant pas à la rétraction générale du peuplement. Cette situation de lent dépérissement apparaît vraiment dramatique au lendemain de la Grande Guerre qui a amputé la génération montante. Le sentiment s'impose alors d'un deuil de masse et d'une saignée irréversible.

La région semble offrir aux regards des contemporains un concentré des ravages exercés par la dépopulation, conditionnant les discours, les attentes. En témoignent, par exemple, bien des débats des instances représentatives ou les nombreux articles qu'y consacre la presse. Les plus conservateurs sonnent l'alerte devant ce qu'ils considèrent comme un « nouveau Verdun », arguant que la France, faute d'enfants, est en train de mourir<sup>5</sup>. Aux côtés des ligues familiales et populationnistes, les courants catholiques s'alarment du « mal qui ronge la France »<sup>6</sup>, résultat selon eux de l'affaissement moral d'une société déchristianisée qui a perdu le sens de la famille. Le ton n'est pas très différent dans le grand quotidien de la gauche radicale dont les éditoriaux soulignent jour après jour que le pays est « menacé d'une décroissance de son capital humain »<sup>7</sup> ; et « qu'il est indigne d'un peuple civilisé de voir sa population décliner »<sup>8</sup>. Tous stigmatisent les pratiques honteuses du « malthusianisme », ce refus de procréer qui obère l'avenir.

Ainsi diffusée, cette préoccupation vire à l'angoisse collective et marque la société d'un imaginaire sombre. D'autant que le discours se développe sur un registre affectif autour de métaphores qui évoquent la décrépitude : on retrouve souvent des expressions telles qu'un « pays de vieillards » ou qu'une « terre qui meurt ». Cette réalité démographique est donc perçue sur un mode dramatique comme anticipation de mort, annonce d'extinction et péril de civilisation. Elle rejoint de ce fait des craintes très profondes, notamment l'idée de décadence qui se profile en arrière plan.

Ce malaise est encore aggravé parce que cette crise frappe avant tout le monde paysan, vidant peu à peu les campagnes. En effet, ce sont les cantons ruraux

qui sont les plus menacés par la dépopulation – certains ayant perdu près de la moitié de leurs habitants depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle – car le déficit naturel s'y amplifie sous le coup de l'exode rural. L'épicentre de la zone en voie d'abandon se trouve dans le bassin de la Garonne. L'implantation future des immigrants italiens va d'ailleurs s'y calquer étroitement : considérable dans les départements du Gers, du Lot-et-Garonne, du Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne ; atteignant sur les marges les terroirs voisins du Lauragais, du Quercy et du Périgord, de la Gironde dans sa partie supérieure et, au sud, du Piémont pyrénéen.

Déjà fragilisée, la société paysanne est sortie ébranlée de la Grande Guerre. L'enquête du ministère de l'Agriculture sur les vides causés par le conflit montre que ces populations ont été les premières touchées. Un département comme le Tarn-et-Garonne a par exemple perdu à cette occasion plus de 5 000 travailleurs liés au secteur agricole, soit 11 % de sa population active masculine<sup>9</sup>. Dans un tel contexte, la pénurie de main-d'oeuvre devient vite critique et la capacité productive de l'agriculture locale s'en trouve diminuée d'autant. Les organisations corporatives estiment pour la région que ce secteur a vu disparaître plus de 50 % de ses travailleurs depuis 1851<sup>10</sup> et évaluent à près de 100 000 le nombre d'ouvriers agricoles manquants<sup>11</sup>. Même de bons terroirs restent désormais sous utilisés par des propriétaires exploitants sans héritiers ou sous l'autorité d'une bourgeoisie foncière qui ne trouve plus à les faire fructifier. C'est le cas des plus grandes parcelles de la vallée de la Garonne, celles qui nécessitent abondance de bras et conviennent à de larges familles. Quantité de fermes ou de métairies sont ainsi laissées vacantes, faute de cultivateurs (environ 2 500 pour le seul département du Gers selon un décompte de 1922<sup>12</sup>).

Mais, là encore, les conséquences doivent être mesurées à un autre niveau car cette situation provoque un malaise social profond. Elle se marque dans le paysage par l'extension des terres abandonnées et cette visibilité des friches, des champs ensauvagés, choque la sensibilité de l'époque. Elle heurte en effet de plein fouet le système de représentations qui valorise le rapport à la terre jusqu'à en faire l'essence de l'identité collective. Le roman pastoral – genre dans lequel s'illustrent alors plusieurs auteurs locaux – donne un bon aperçu de cet imaginaire. Les paysans sont vus comme l'élément stable de la civilisation, au fondement des valeurs collectives de la Nation. On y montre une image idéalisée de la ruralité qui sacralise un paysage façonné par les siècles et qui sanctifie les travaux agraires. La structure traditionnelle du métayage méridional est perçue comme particulièrement équilibrante pour la société : au contact de sa petite exploitation, ancré dans son terroir, l'homme est sensé découvrir le sens d'une vie à sa mesure. C'est ce qu'illustre la fiction romanesque lorsque l'installation d'une famille dans une métairie du Sud-Ouest prend une tournure quasi initiatique<sup>13</sup>.

Cet attachement à la ruralité et à ses valeurs est encore renforcé chez les plus conservateurs. Ceux-là exaltent la famille paysanne, dévouée toute entière au travail et tenue par la volonté de s'enraciner pour faire souche<sup>14</sup>. Telle une matrice, un ventre imprégnateur, la fréquentation de la terre passe pour inculquer une sagesse inhérente à la vie rustique : endurance, sens de l'effort, abnégation... Parce qu'elle est garante de

continuité et d'équilibre social, elle sert aussi d'ancrage à toute compréhension de l'identité : au creuset de ces valeurs terriennes, il est dit que « c'est l'âme paysanne [qui] fonde celle de la France »<sup>15</sup>. Face aux incertitudes de la société du moment, cette tradition rurale offre sans doute l'image d'un refuge idéalisé, porteur d'une tentation nostalgique. Mais il est certain que cette veine d'inspiration nourrit l'imaginaire de l'époque, transcendant les clivages idéologiques pour imprégner toutes les sensibilités.

Dans ce cadre de références, l'exode rural est vécu comme un traumatisme. Si on peut y percevoir a posteriori une lame de fond qui remodèle de l'intérieur les structures sociales, ce transfert ne peut être perçu sur le moment qu'en négatif, tant il engage la représentation du modèle de civilisation et met en cause les repères identitaires. C'est ce que résume un éditorial parmi d'autres : « Laisser aller l'exode rural, c'est risquer de compromettre gravement l'équilibre moral de la France qui a à sa base la sagesse et la pondération de la classe rurale »<sup>16</sup>. Ce mouvement – que les historiens analysent après coup comme un processus de forte modernisation – tend de ce fait à être identifié au déclin d'une ruralité vertueuse devant la montée en puissance d'un univers urbain déliquescant, porteur d'anomie et de tares sanitaires. L'idée la plus communément admise est que la réduction du nombre de paysans finira par saper les fondements mêmes de la société.

Un tel contexte a des répercussion très profondes. Les pouvoirs publics s'attachent désormais à enrayer l'hémorragie de population des campagnes. Ils en font même une mission prioritaire et on ne peut donner ici que quelques exemples des divers moyens employés. L'Etat, devenu plus interventionniste depuis la guerre, ne reste pas inactif. Il constitue dès 1922 des Comités de retour à la terre, instances départementales consultatives où sont représentés les acteurs du monde rural. Leur action consiste à proposer toute mesure pouvant empêcher les effets redoutés du dépeuplement : « soit de laisser incultes de vastes parties de la France, soit de les voir coloniser par l'immigration étrangère »<sup>17</sup>. Institués pour trouver des remèdes internes, le paradoxe est que, dans le Midi, ces comités vont très vite faire le choix de favoriser le recours aux étrangers. Mais ces évolutions préoccupent aussi les notables locaux qui y voient un risque de déclin pour la société méridionale qu'ils dominent. Cela transparaît dans les débats des Conseils généraux<sup>18</sup>, reflet de l'opinion des élus radicaux et conservateurs, appartenant souvent eux-mêmes à la bonne bourgeoisie foncière. Cette élite est animée d'un projet de développement économique pour la région, une expansion qui serait basée sur son potentiel agricole. Elle tente donc de s'organiser pour multiplier les initiatives en faveur du monde rural. La Confédération nationale des associations agricoles, constituée en 1919, est ainsi directement issue du mouvement revendicatif des agrariens du Sud-Ouest. La section régionale de ce regroupement corporatif est très puissante, caractérisée par un fort volontarisme et le souci de moderniser l'agriculture<sup>19</sup>.

Ainsi, peu à peu, la perspective change. Au début des années 1920, la situation démographique du Sud-Ouest en vient à apparaître comme un véritable problème, auquel il est urgent de remédier. C'est ce que traduit bien la formule, lapidaire, d'un rapport que consacre au sujet une assemblée locale : « Nous avons

l'impérieux devoir de faire reflourir la vie »<sup>20</sup>. Face à l'idée d'une crise sans précédent, à l'anticipation d'une menace vitale, divers organismes ou groupes de pression agissent en faveur du repeuplement et tentent, au moins, de pallier le manque de main-d'oeuvre. Convaincus que les expédients dont se contentait jusqu'alors l'agriculture méridionale ne suffisent plus, ils recherchent un moyen d'action inédit et de grande ampleur, à la mesure des enjeux. L'idée même du recours aux étrangers s'impose dans ce sillage : une immigration pour la terre devrait pouvoir apporter un ferment de renouveau et stopper le délaissement des terres que tous constatent. Tout est en place pour que ces milieux voient bientôt la solution dans un apport migratoire de masse et participent activement à l'amorcer. Il reste à trouver les recrues « de qualité » que toutes les voix autorisées s'accordent à souhaiter. Car pour enrayer la tendance, il faudrait presque des hommes providentiels : ceux capables de supporter les contraintes du travail de la terre, volontaires encore pour s'y établir, ceux pour qui l'espace sous-occupé représenterait toujours une promesse suffisante. Les caractères requis doivent être le savoir-faire agricole, l'attachement familial, la stabilité et la volonté d'enracinement.

Jusque là, bien sûr, l'immigration traditionnelle est surtout frontalière et vient d'au-delà des Pyrénées : les Espagnols constituent en moyenne (selon les départements) plus des trois quarts des étrangers présents. Mais ces immigrés connus, côtoyés, familiers peut-être, ne répondent pas parfaitement aux nécessités du moment. Ils constituent certes un appoint appréciable pour les employeurs, une main-d'oeuvre mobile et bon marché, prête à s'engager pour une saison. « Durs à la fatigue, sobres, économes »<sup>21</sup>, leur endurance fait l'essentiel de leur réputation : celle d'ouvriers utiles pour la « grosse culture » comme on dit alors des travaux agraires les plus pénibles. Omniprésents dans la viticulture, on les utilise à manier la houe, au curage des fossés, au terrassement des parcelles. Il passent malgré tout pour plus terrassiers que agriculteurs et sont surtout employés comme manoeuvres. Ceux embauchés dans les campagnes sont d'ailleurs fréquemment tentés par d'autres activités, plus lucratives. N'hésitant pas à en changer, ils paraissent indisciplinés et leur débauchage<sup>22</sup> est un des problèmes de l'heure : « Déjà trop d'étrangers, entrés comme travailleurs agricoles, attirés par la ville et par les hauts salaires, rompent leurs contrats de travail et viennent grever la main-d'oeuvre de l'industrie »<sup>23</sup>.

Ce type d'immigration se montre donc instable et accroît les tensions du marché du travail dans certains secteurs industriels déjà saturés<sup>24</sup>. Etrangers mobiles, vagabonds, ils suscitent en outre des peurs bien connues et ont souvent mauvaise réputation. La presse les montre à l'occasion voyous<sup>25</sup>. Un autre problème tient à leur présence dans les villes où ils se regroupent dans les îlots anciens du centre ou près des sites industriels. Nombre de bourgades ont alors leur « petite Espagne » ou « petit Madrid », quartiers peuplés et saturés, quelquefois insalubres. Ces concentrations renforcent leur visibilité et bien des observateurs de l'époque s'en inquiètent. Toutes ces raisons expliquent que ce recrutement laisse en partie insatisfaits les Français qui y ont recours. Il n'est plus adapté aux nouveaux besoins de l'agriculture méridionale : il faut désormais des travailleurs à demeure, plutôt que des saisonniers comme c'était

encore le cas avant guerre. Ce n'est pas du côté de l'immigration espagnole qu'une issue va être trouvée.

On se tourne donc à cette époque vers d'autres provenances, jusque là jamais encore envisagées et des expériences très diverses sont tentées pour remédier au manque de main-d'oeuvre. Ces tentatives sont favorisées par le cadre légal libéral qui prévaut en matière d'immigration : les groupes patronaux peuvent organiser eux-mêmes le recrutement étranger en fonction des nécessités économiques et de leurs intérêts propres. Les structures impliquées sont de ce fait nombreuses, disparates. Depuis la guerre, le service de la main-d'oeuvre du ministère de l'Agriculture est relayé par des bureaux départementaux du travail qui tentent de répondre aux demandes de ceux qui veulent embaucher des étrangers. Mais dans le Sud-Ouest, où l'urgence se fait sentir, le milieu corporatif a organisé lui-même différents organismes chargés de la même mission. C'est donc d'abord localement, et dans le plus grand désordre, que vont se développer des filières spécifiques de recrutement des immigrés.

De ce fait, à peu près toutes les possibilités d'introduction sont essayées dans la région. D'abord évidemment, des ouvriers agricoles espagnols supplémentaires, notamment ceux licenciés des usines de guerre qui préfèrent se reclasser dans les campagnes plutôt que de rentrer au pays. Mais aussi des Français originaires d'autres provinces moins dépeuplées, tentatives qui échouent ou tournent cours avant même de commencer, faute de volontaires ou parce que leur adaptation se révèle difficile. Enfin, des lots composites de candidats à l'installation sont régulièrement proposés aux propriétaires, du garçon vacher polonais... à la servante de ferme biélorusse ! Mais si « divers palliatifs sont examinés : main-d'oeuvre d'Auvergne, des Landes, de Bretagne, immigration de Vaudois, de Polonais, d'Espagnols, de Portugais »<sup>26</sup>, aucun n'a apporté de solution durable. Le problème reste entier, d'où de nouvelles hypothèses, dont la grande presse commence à se faire l'écho : « On pourrait peut-être pourvoir à la carence des hommes par une immigration sagement organisée. il ne manque pas de pays à la natalité copieuse, par exemple l'Italie, qui ne demandent qu'à déverser au delà de leurs frontières le trop-plein de leur population »<sup>27</sup>.

Les Italiens, en effet, ne forment encore qu'une part infime de la population étrangère présente dans le sud-ouest de la France : pas même 5 % en moyenne lors du recensement de 1921. Cela correspond à moins de 3 000 individus sur l'ensemble de la zone, dont plus de 800 en Gironde où la viticulture et l'agglomération portuaire de Bordeaux jouent un rôle attracteur. Ce groupe, réduit, se limite à certains métiers de l'artisanat itinérant (vanniers, chaisiers, etc.), aux quelques ouvriers occupés dans de petits centres industriels ou à des bûcherons isolés sur un secteur de coupe dans les massifs montagneux de la région. Selon un profil sociologique bien connu, il s'agit le plus souvent d'hommes jeunes, célibataires ou ayant laissé leur famille au pays, parfois venus en fratries. Beaucoup pratiquent cette émigration temporaire à la recherche de travail, un circuit éventuellement répété d'une année sur l'autre qui permet d'assurer un projet de vie toujours basé au village d'origine. Le nouveau mouvement migratoire qui va s'accomplir ne présentera donc aucune continuité avec ce flux antérieur d'Italiens.

Il faut d'ailleurs souligner que le démarchage tenté en direction de l'Italie septentrionale n'a au départ aucun caractère privilégié. Du point de vue des organismes français qui le développent, il vise seulement à multiplier l'offre de recrutement destiné à l'agriculture. Plusieurs organisations agissent en ce sens en pionniers. Dès 1921, par exemple, le Comice agricole de Nérac en Lot-et-Garonne envoie un émissaire en Piémont chargé de présenter le Sud-Ouest dépeuplé comme une destination où des agriculteurs pourraient émigrer. C'est le cas aussi du Bureau de la main-d'oeuvre d'Auch, dans le Gers, dont le président – un gros propriétaire ayant des relations – demande à l'ambassade italienne à Paris de lui faire connaître des candidats potentiels<sup>28</sup>. Il effectue en outre plusieurs voyages pour promouvoir cette idée dans le nord de la Péninsule. Les premiers résultats de la prospection apparaissent en septembre 1922, quand les propriétaires du Gers sont informés qu'une cinquantaine de familles se déclarent prêtes à venir s'installer en métayage. La même année, un rapport présenté devant le Conseil général du Tarn-et-Garonne préconise de promouvoir en priorité l'immigration transalpine.

Le consul honoraire d'Italie à Toulouse a aussi un rôle très actif. Il s'agit d'un Français qui exerce cette fonction à titre gracieux depuis des années. Du côté des autorités nationales italiennes, le *Commissariato all'Emigrazione* le désigne en avril 1923 comme son correspondant exclusif pour vingt départements du Sud-Ouest. Il prend donc la tête de l'Office régional de la main-d'oeuvre agricole qui s'ouvre auprès du consulat dans le but de promouvoir la venue d'émigrants et de faciliter les formalités administratives. Le consul met alors tout son zèle au service de cette politique, faisant la promotion des colons italiens auprès des autorités<sup>29</sup>, comme auprès des agriculteurs au cours de réunions publiques. Bien introduit parmi les notables locaux, secrétaire général du Comité d'union latine, il est très proche des milieux agrariens et adopte une pratique de concertation avec les institutions qui les représentent. Au printemps 1925, alors qu'il doit passer la main à un fonctionnaire diplomatique italien, il se considérera comme le « père fondateur » de la colonie italienne de la région<sup>30</sup>.

Afin d'amplifier l'immigration, c'est à son tour la Confédération des associations agricoles (région Languedoc – Gascogne – Pyrénées) qui se mêle de l'organiser. Elle crée pour cela une structure *ad hoc* en mars 1924 en mettant en place un Comité régional de la main-d'oeuvre agricole<sup>31</sup>. Ses animateurs sont des notables méridionaux, propriétaires terriens qui dominent le syndicalisme corporatif. Chargé de proposer aux meilleures conditions des familles paysannes et des ouvriers soigneusement sélectionnés, ce comité va surtout s'employer à favoriser l'immigration italienne. Ce choix s'affirme dès la première année, ce qu'énonce clairement son spécialiste du recrutement devant la Société d'agriculture de Haute-Garonne : « L'Italien est, de tous les ouvriers agricoles étrangers, celui qui par ses habitudes et par sa race se rapproche le plus de nous. C'est lui qui peut le mieux s'adapter à nos moeurs »<sup>32</sup>. Concrètement, cette structure centralise les demandes de main-d'oeuvre des particuliers, met les propriétaires ou les exploitants français en rapport avec les services italiens d'émigration et les aide à accomplir les démarches administratives. Gratuit et sans but lucratif, tous les agriculteurs membres de l'une des associations



adhérentes peuvent bénéficier de ses services, ainsi que ceux, isolés, qui acquittent une cotisation annuelle.

Enfin, une fois le processus lancé, les différents offices agricoles prennent le relais. Ces organismes privés servent eux aussi d'intermédiaires pour fournir des travailleurs étrangers aux propriétaires, mais en échange d'un paiement qui dépend du type de prestation (ces frais sont en moyenne de 100 francs par famille de maître valet et par famille de métayer jusqu'à 4 personnes, 120 francs par famille de métayer à partir de 5 personnes, 150 francs par famille de fermier). Disposant de tout un réseau de correspondants et d'agents recruteurs, l'Office de la main-d'oeuvre agricole du Midi – qui promet des recrues « de qualité » – conseille les Italiens en premier choix. A la fin de l'été 1924, ce seul office a déjà introduit plus de 80 familles dans la région de Toulouse<sup>33</sup>. Au total, 4 284 travailleurs italiens de l'agriculture (salariés ou exploitants) ont été introduits dans les douze départements du Sud-Ouest durant l'année 1924<sup>34</sup> ; 4 104 en 1925<sup>35</sup>.

Tout ceci concourt à développer le recrutement transalpin dans le sud-ouest de la France. En effet, tous ceux qui ont eu le projet d'amorcer un flux migratoire d'envergure se tournent presque simultanément de ce côté là. Cet engouement s'explique par le contexte précédemment évoqué et la dynamique d'ensemble qui en résulte. Car le recours aux Italiens semble dès ce moment susceptible d'offrir une solution au problème polymorphe de l'économie régionale : à la fois démographique (la dénatalité), agricole (la friche), économique (la stagnation). L'effet d'émulation et d'imitation joue aussi son rôle, chacun tentant d'enclencher le processus dans sa propre circonscription ou pour sa propre clientèle.

Encore fallait-il convaincre les autochtones du bien fondé de l'entreprise. Il était en effet indispensable de persuader les propriétaires susceptibles de bailler des terres ou les exploitants pouvant embaucher d'accepter de traiter avec les migrants italiens. L'ensemble des sources prouve que la population des campagnes a d'abord été réticente<sup>36</sup>. L'idée d'accueillir des travailleurs inconnus se heurte à une hostilité spontanée des paysans, du fait parfois de contacts antérieurs : « Ils ne connaissaient que les Espagnols de la frontière [...] Ils avaient vu à l'oeuvre pendant la guerre des réfugiés du nord et des Belges assez malhabiles dans l'exploitation de nos terres ; ils avaient assez critiqué les Bretons, les Portugais, les Suisses, les Polonais ! »<sup>37</sup>. La méfiance l'emporte donc envers ceux qui ne sont pas « du pays » et on préfère toujours les arrangements de voisinage. La majorité des petits exploitants n'ont même pas cette préoccupation et poursuivent vaillamment que vaillamment une polyculture de subsistance. Ce ne sont pas eux qui cherchent à remédier à la déprise humaine : cet activisme est celui d'une élite propriétaire organisée au sein des institutions agricoles.

Ceci explique que les différents organismes qui participent à lancer cette immigration vont aussi en assurer la promotion. La première grande réunion publique d'information sur la main-d'oeuvre italienne est organisée à Toulouse le 23 avril 1923, sur l'initiative des deux principales sociétés d'agriculture et de l'Office agricole du département. On y rend public le résultat d'une enquête sur l'adaptation des migrants établis dans les environs de Castelsarrasin qui atteste qu'ils « s'acclimatent parfaitement »<sup>38</sup>. Cette réunion est suivie de plusieurs autres destinées à surmonter les

réticences et à faire connaître les modalités pratiques pour recruter des étrangers. Ces organismes éditent aussi des opuscules de conseils pratiques et des recueils de vocabulaire bilingue pour atténuer l'obstacle linguistique. L'incitation résulte plus directement encore de la mise en place de divers systèmes d'aide matérielle. On peut en mentionner quelques-uns : l'Office agricole du Gers accorde aux propriétaires une prime pour favoriser la mise en location de leurs terres ; le Comité régional de la main-d'oeuvre agricole indemnise en partie les migrants de leurs frais d'installation<sup>39</sup>... Quant aux publications agricoles, elles assurent une publicité favorable à ces familles latines et diffusent un discours qui contribue à ce qu'elles soient bien perçues. Même la grande presse insiste sur la satisfaction des propriétaires déjà engagés : « De toutes parts on fait l'éloge des métayers italiens ! »<sup>40</sup>

On le voit, côté français ce courant migratoire présente la particularité d'avoir été souhaité, en partie impulsé puis promu par des milieux économiques et dirigeants relayés par des institutions aptes à en traduire les intérêts. Le faisceau des initiatives prises en sa faveur est complexe : organismes divers, groupes d'intérêts ou notables qui, tous, cherchent dans le même sens. Cette effervescence, à laquelle de multiples intervenants participent de façon plus ou moins décousue, se révèle pourtant très convergente dans ses effets. Le démarrage du mouvement survient au terme de tâtonnements, d'échecs et de désillusions, comme l'aboutissement d'une longue quête visant à sauver les campagnes délaissées. Au terme de trois années de grand afflux, l'enquête du ministère français de l'Agriculture sur les Italiens dans l'agriculture<sup>41</sup> comptabilise, dans les douze départements déjà évoqués, 4 830 propriétaires terriens italiens (pour seulement 26 en 1921<sup>42</sup>), 12 152 fermiers et métayers (seulement 9 en 1921), 4 705 salariés agricoles. Le plus grand nombre sont établis en Lot-et-Garonne, Haute-Garonne, Gers et Tarn-et-Garonne. Toujours sur ce même territoire méridional, 77 % de la population active d'Italiens immigrés travaille dans le secteur agriculture et forêt selon les chiffres du recensement de 1926<sup>43</sup>.

Un observateur italien soulignera la situation « extraordinaire » d'un Sud-Ouest où les émigrés sont arrivés « sur l'invitation des autorités et des notabilités de l'endroit »<sup>44</sup>. Bien évidemment, un flux migratoire de cette ampleur n'a pas pu être décidé et réalisé en toute rationalité par les instances française. Il ne peut s'amorcer qu'en rencontrant un contexte favorable au delà des Alpes et en entrant en conjonction avec les projets migratoires des populations italiennes. Du point de vue des migrants eux-mêmes, ce mouvement peut donc avoir un aspect spontané conforme à la tradition d'émigration : décision individuelle ou familiale de s'expatrier, motivations et stratégies personnelles, clandestinité éventuelle, jeu des réseaux propres d'information et de solidarité, etc. Ce Midi de la France se présente en effet au bon moment pour remplacer des destinations qui se ferment au début des années 1920 : les Etats-Unis soumis aux quotas ou les pays en récession du Cône sud. Les ravages de la guerre dans le Frioul avaient déstabilisé la société, motivant des départs massifs. Alors qu'en quelques années le fascisme impose un pouvoir dans partage, la France est aussi un refuge pour ceux qui fuient la répression politique ou les contrecoups du régime sur le terrain social.

L'attrait est d'autant plus fort que ce nouvel espace suscite vite un imaginaire spécifique. Vu des terroirs surpeuplés de l'Italie septentrionale, où la situation des familles paysannes s'aggrave, le sud-ouest de la France semble rendre possible une émigration agricole et offrir la promesse d'une réussite rurale. Contrairement aux Espagnols qui passent la frontière pour aller d'une embauche à l'autre et remplir la tâche de main-d'oeuvre courante, ces Italiens partent avec projet d'installation paysanne, poussés par l'espoir de réussir une ascension par la terre. Un effet d'engouement se développe en quelques mois et divers intermédiaires privés apparaissent (passeurs, marchands de biens, notaires) qui amplifient encore le mouvement.

Le mouvement migratoire obéit ainsi de part et d'autre à la conjonction d'attentes et de projets qui entrent en concordance. Cette configuration détermine la façon dont le phénomène se développe en ce début des années 1920 et influe durablement sur la manière dont il va être reçu. Dans le contexte qui vient d'être décrit, on comprend que l'immigration italienne soit perçue selon un système de représentations qui touche à la situation sociale du Sud-Ouest comme à l'imaginaire collectif englobant. Les milieux qui ont cherché une solution aux problèmes de la France méridionale font, après bien des tentatives, le pari d'un apport migratoire de masse venu d'Italie. Décidés à venir en famille et prêts à s'installer à demeure, ces immigrants paysans coïncident étroitement aux besoins sociaux-économiques du moment. Ils rassurent également parce qu'ils offrent une image pouvant correspondre aux valeurs, si prégnantes, de la ruralité. Autant que le déséquilibre démographique inverse entre régions de départ et d'arrivée, c'est cette adéquation complémentaire des anticipations croisées et des imaginaires réciproques qui explique l'ampleur du mouvement et qui contribue à faciliter les premiers contacts entre populations.

## NOTES:

<sup>1</sup> Ce terme recouvre essentiellement les deux régions actuelles d'Aquitaine autour de Bordeaux et de Midi-Pyrénées autour de Toulouse.

<sup>2</sup> *Le journal d'agriculture du Sud-Ouest*, janvier 1923.

<sup>3</sup> Il s'agit d'une circonscription d'échelle inférieure à celle des départements qui forment, eux, la structure administrative de base héritée de la Révolution française.

<sup>4</sup> Bilan établi par le Comité interallié pour l'étude des questions concernant les invalides de guerre, in « L'épouvantable crise de la main-d'oeuvre agricole », *Le Midi socialiste*, 25 septembre 1927.

<sup>5</sup> « Le tocsin », *L'Express du Midi*, 15 mars 1924.

<sup>6</sup> « Le mal qui ronge la France », *La Croix du Midi*, 19 juillet 1925.

<sup>7</sup> « Le capital humain », *La Dépêche*, 3 avril 1924.

<sup>8</sup> « Pour les grandes familles », *La Dépêche*, 18 septembre 1925.

<sup>9</sup> Enquête du ministère de l'Agriculture, 1920. Archives départementales du Tarn-et-Garonne : 7M-1174.

<sup>10</sup> « La main-d'oeuvre dans le Sud-Ouest », *Le Sud-Ouest économique*, 23-31 janvier 1926.

- <sup>11</sup> *Le Journal d'agriculture du Sud-Ouest*, mars 1923.
- <sup>12</sup> « L'immigration italienne dans le Sud-Ouest », *L'année politique*, avril 1928.
- <sup>13</sup> Joseph de Pesquidoux, *Le livre de raison*, Paris, Plon, 1924.
- <sup>14</sup> « La famille paysanne », *L'Express du Midi*, 12 août 1925.
- <sup>15</sup> Emmanuel Labat, *L'âme paysanne*, Paris, Delagrave, 1919.
- <sup>16</sup> « La France, nation agricole », *La Dépêche*, 4 oct. 1923.
- <sup>17</sup> Instructions du ministre de l'Agriculture aux préfets, 10 novembre 1922. Archives départementales du Tarn-et-Garonne : 7M-1172.
- <sup>18</sup> Les Conseils généraux sont les collectivités territoriales élues dans chaque département.
- <sup>19</sup> « Le sixième congrès de l'agriculture française à Toulouse », *L'Express du Midi*, 7 juin 1924.
- <sup>20</sup> Charles Garisson, *Rapport sur la natalité*, Montauban, Imprimerie G. Forestié, 1922.
- <sup>21</sup> « Dans les campagnes de notre Sud-Ouest : Espagnols et Portugais », *La Dépêche*, 30 mai 1924.
- <sup>22</sup> Il s'agit de la rupture du contrat de travail suite à une autre proposition d'emploi.
- <sup>23</sup> Réponse du préfet du Tarn à l'enquête sur les étrangers, 26 mai 1925. Archives nationales : F7-13518.
- <sup>24</sup> Rapports mensuels du préfet des Hautes-Pyrénées, novembre et décembre 1923. Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques : 1M-89.
- <sup>25</sup> « Sans manquer à l'hospitalité, la France pourrait prendre quelques précautions aux frontières », *La Dépêche*, 12 mai 1924.
- <sup>26</sup> *L'Agriculteur du Gers*, 15 août 1922.
- <sup>27</sup> « Aide-toi », *La Dépêche*, 10 février 1924.
- <sup>28</sup> « Les étrangers dans les campagnes françaises », *Annales de géographie*, 15 mars 1926.
- <sup>29</sup> Lettre du consul d'Italie à Toulouse aux préfets des départements du Sud-Ouest, 5 juin 1923. Archives départementales de l'Ariège : 12M-16 & Archives départementales des Landes : 4M-184.
- <sup>30</sup> *L'Union centrale agricole*, juin 1925.
- <sup>31</sup> « La main-d'oeuvre étrangère », *L'Express du Midi*, 2 août 1924.
- <sup>32</sup> *Le Journal d'agriculture du Sud-Ouest*, décembre 1924.
- <sup>33</sup> *L'Agriculteur de l'Ariège*, septembre 1924.
- <sup>34</sup> Ceci sans compter ceux venus de leur propre initiative pour trouver une place ni ceux entrés comme touristes pour acquérir un domaine et s'installer à leur compte en tant que propriétaire exploitant.
- <sup>35</sup> Ministère de l'Agriculture, *Statistiques de l'immigration de 1918 à 1926*, Paris, Imprimerie nationale, 1927.
- <sup>36</sup> Enquête sur les besoins de main-d'oeuvre agricole, 1923. Archives départementales du Lot : 7M-44 & Archives départementales du Tarn-et-Garonne : 7M-1175.
- <sup>37</sup> « Nos frères latins », *L'Union centrale agricole*, décembre 1925.
- <sup>38</sup> « L'agriculture et la main-d'oeuvre étrangère », *La Croix du Midi*, 29 avril 1923.
- <sup>39</sup> « La main-d'oeuvre étrangère dans le Sud-Ouest », *L'Information régionale*, 29 octobre 1927.
- <sup>40</sup> Enquête du service de la main-d'oeuvre étrangère en Lot-et-Garonne, *La Dépêche*, 19 juin 1924.
- <sup>41</sup> « Quanti sono gli agricoltori italiani in Francia », *Il Corriere*, 18 octobre 1929.
- <sup>42</sup> Enquête du ministère de l'Agriculture sur les exploitants agricoles étrangers en 1922. Archives nationales : F7-13518 & F7-13519.

---

<sup>43</sup> Statistiques générales de la France, *Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 7 mars 1926*, Paris, Imprimerie nationale, 1930.

<sup>44</sup> Rapport à l'ambassadeur d'Italie à Paris, 7 avril 1926. Archives nationales : F7-13245.